

Protocole sanitaire: École Élémentaire de Rougemont

Afin de pouvoir reprendre dans les meilleures conditions possibles un protocole des écoles maternelle et élémentaire a été rédigé par les équipes enseignantes, puis validé par M. Le Maire et M. Le président du syndicat scolaire. Nous vous prions de bien vouloir en prendre connaissance.

Ce protocole est susceptible d'être modifié en fonction des difficultés rencontrées.

I- Principes généraux:

Rôle des parents :

- **Les parents** s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.** En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.
- Ils habillent leurs enfants le plus simplement possible pour qu'ils puissent être autonomes (proscrire par exemple les chaussures à lacets pour ceux qui ne savent pas les faire).
- **Ils fournissent une petite bouteille d'eau** ou une gourde (marquée à leur nom) à leurs enfants pour éviter la distribution et l'utilisation de gobelets à l'école. Chaque enfant devra avoir également **un paquet de mouchoirs** individuel dans son sac.
- **Ils désinfectent le matériel scolaire** avant le retour à l'école, les troussees doivent être complètes, avec du matériel de rechange à l'intérieur. Le transfert de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire. Le matériel ne pourra pas être prêté. La gestion du retour du cartable à la maison sera décidée ultérieurement.
- Les parents sont invités à **former leurs enfants aux gestes barrières**. Le port du masque n'est pas recommandé à l'école élémentaire mais les enfants peuvent en être équipés par les parents s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter correctement.
- Les parents s'engagent à laver les mains de leurs enfants avant de venir à l'école.
- Les parents qui amènent leurs enfants à l'école doivent veiller au respect des règles de distanciation, le port du masque est fortement conseillé. Il leur est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Rôle du personnel éducatif:

- Les enseignants s'engagent à prendre leur température tous les matins.
- **La distanciation physique** d'un mètre entre chaque personne doit être respectée dans la mesure du possible (soin d'un enfant blessé ou malade, aide pédagogique nécessaire...)
- **Le port du masque:**
Il est obligatoire pour le personnel éducatif **dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.**
- **Les gestes barrières** doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde dans la

mesure du possible: se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main...

II - Organisation pratique :

- Le lavage des mains:

L'enfant se lave les mains à l'eau et au savon:

- avant de rentrer en classe, après les récréations,
- avant d'aller aux toilettes et après,
- après s'être mouché, avoir toussé et éternué,
- le soir avant de sortir de l'école.

- La limitation du brassage des élèves:

Les élèves ne changent pas de classe durant la journée, une place fixe leur est attribuée avec du matériel individualisé. Ce sont les maîtresses qui changent de lieu si besoin.

- Les horaires habituels d'accueil ne sont pas modifiés :

Accueils de 8h20 à 8h30 et de 12h50 à 13h.

Prise de température sans contact des enfants avant l'entrée ?

Chaque enfant est accueilli par un adulte afin de filtrer les arrivées et le flux des enfants.

Les enfants du périscolaire rentrent par la porte arrière de l'école et se rendent immédiatement dans leur classe.

Les enfants utilisant les transports scolaires rentrent par le portail habituel et se rendent immédiatement dans leur classe.

Les autres élèves sont accueillis à l'entrée habituelle et se rendent en classe immédiatement également.

Dans le couloir, les enfants sont accueillis individuellement par un adulte qui régule le nombre d'enfants présents.

Les vestiaires sont interdits. En rentrant en classe, les enfants vont se laver les mains et se déshabillent à leur place.

Sorties :

Midi :

Périscolaire : les enfants seront pris en charge dans les classes à partir de 11h20.

Les classes sortiront de manière échelonnée à partir de 11h20 : CP, CE1, CE2, CE2/CM1, CM2

Soir:

Périscolaire : les enfants seront pris en charge dans les classes à partir de 15h50.

Les classes sortiront de manière échelonnée à partir de 15h50 : CM2, CE2/CM1, CE2, CE1, CP.

Bus : un adulte sera présent dans l'aire d'attente pour gérer les arrivées et départs.

- Toilettes: passage aux toilettes un par un, y compris en récréation, lavage des mains avant et après l'utilisation des WC.

- La capacité d'accueil:

A l'heure actuelle l'accueil des élèves est quotidien.

En cas d'un effectif supérieur à 15 (14 en classe de CM2), les élèves seront accueillis un jour sur 2 par groupes.

L'accueil des élèves prioritaires (personnel de santé, personnel éducatif...) sera quotidien.

III- Nettoyage et désinfection des locaux:

- La ventilation des locaux:

Une aération des locaux de 10 minutes minimum aura lieu:

- le matin avant l'arrivée des élèves,
 - pendant chaque récréation,
 - au moment du déjeuner,
 - le soir pendant le nettoyage des locaux.
- Nettoyage et désinfection des tables, des chaises et des sols une fois par jour.
- Nettoyage et désinfection des surfaces et objets fréquemment touchés (toilettes, lavabo, poignées de porte) plusieurs fois par jour.
- Nettoyage et désinfection des jeux et du matériel pédagogique après chaque usage.
- Vider et laver les poubelles ouvertes tous les jours.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes, des points d'eau en savon liquide et en papier.

IV – Organisation des locaux:

- Salle de classe:

- Disposition du mobilier dans le respect de la distanciation physique.
- Neutralisation du mobilier et du matériel à usage collectif.
- Limitation stricte des déplacements dans la classe.

- Cour de récréation:

- Récréations échelonnées pour éviter le croisement des classes et le surnombre des élèves dans la cour, celle-ci est séparée en deux parties afin d'accueillir deux groupes classes en même temps.

matin : 9h45 /10h05 /10h25

après-midi : 14h15/ 14h35/14h55

Pas de jeux communs et d'utilisation de matériel collectif.

Pas de jeux de contacts, de ballon, de course.

- Gestion des circulations:

- Organisation et aménagement de l'école (traçage au sol et balisage) réalisés pour que les classes ne se croisent pas.
- Portes maintenues en position ouverte.
- Entrées individualisées dans les classes.
- Sorties par classe en respectant les distanciations.

V- Procédure de gestion d'un cas COVID:

Symptômes: toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensations de fièvre.

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans la salle de BCD.

- Prise de température.

- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève.

- Rappel de la procédure à suivre aux parents: éviter les contacts et consulter obligatoirement au plus vite son médecin traitant.

- Nettoyage approfondi de la pièce d'isolement.

- Poursuite stricte des gestes barrières.

En cas de test positif, information des services académiques, information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade, nettoyage minutieux et désinfection des locaux, information aux autorités sanitaires .

« L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. [...]»

Vous pourrez retrouver l'ensemble du protocole en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>

Protocole validé

***, par Mr Bouvard Martial, président du SIPER, par Mr Salvi
mire de Rougemont***